



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 février 2021

### DÉLIBÉRATION N°2021-010

**OBJET : Vélo Club d'Auxerre : demande de course cycliste et de subvention**

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 22  
Pouvoir(s) : 1  
Absent(s) : 1

Le vingt-deux février deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

**Les membres présents en séance :**

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Aurore BAUGE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT, Bertrand POUSSIERRE

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Nathalie PREUD'HOMME à Christiane LEPEIRE

**Le ou les membres absent(s) :**

Nathalie PREUD'HOMME

**Secrétaire de séance :** Monsieur Frédéric GRACIA

Vu la demande faite par le Vélo Club d'Auxerre d'organiser une course cycliste le 1<sup>er</sup> mai « Course du prix du Muguet »

Vu la présentation de la demande de subvention pour l'organisation de cette course,

Vu les 4 parcours, par catégorie, présentés,

**Le Conseil Municipal, par 15 voix Pour et 5 voix Contre, Abstention : 2,**

- **AUTORISE** l'organisation de la course cycliste « Course du prix du Muguet » sur le domaine communal
- **VALIDE** les parcours
- **ACCEPTE** de verser une subvention d'un montant de 1 108 € au Vélo Club d'Auxerre
- **DIT** que la subvention sera versée sur justificatif de l'autorisation officielle pour l'organisation de la course.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire  
Christiane LEPEIRE

Envoyé en préfecture le 23/02/2021

Reçu en préfecture le 23/02/2021

Affiché le 23/02/2021

**SLOW**

ID : 089-218903466-20210222-2021\_010-DE